



**Assemblée générale
Conseil économique et social**

Distr.
GENERALE
A/43/325 ✓
E/1988/54
27 avril 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante troisième session
Point 12 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE
ET SOCIAL

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire
de 1988
COOPERATION REGIONALE

Décennie des transports et des communications en Afrique

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. APERCU GENERAL	1 - 5	3
II. EXECUTION DES PROJETS DURANT LA SECONDE PHASE DE LA DECENNIE	6 - 16	4
III. EXECUTION DES PROJETS REGIONAUX, SOUS-REGIONAUX ET DE LIAISON INTER-ETATS	17 - 46	7
A. Transports	17 - 33	7
B. Communications	34 - 46	10
IV. CONTRIBUTION DES INSTITUTIONS SPECIALISEES, D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTER- GOUVERNEMENTALES AFRICAINES A L'EXECUTION DU PROGRAMME DE LA DECENNIE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE	47 - 100	12
A. Transports	47 - 84	12
B. Communications	85 - 100	20

* A/43/50.

A/43/325
E/1988/54
Français
Page 2

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
V. COOPERATION INTERNATIONALE ET APPUI A L'EXECUTION DU PROGRAMME DE LA DECENNIE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE	101 - 114	23
VI. FAITS NOUVEAUX ET PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES AU COURS DE L'ANNEE	115 - 117	26

/...

I. APERCU GENERAL

1. A un an de la fin de la Décennie des transports et des communications en Afrique, ce continent continue de subir les effets d'une crise économique paralysante et les perspectives de réalisation des objectifs fixés dans les programmes relatifs aux transports et aux communications restent aussi sombres que celles des autres secteurs de l'économie. De fait, le taux d'investissement en Afrique, qui n'a cessé de diminuer depuis 1980, est maintenant le plus faible parmi les régions en développement. L'exécution du programme de la Décennie sera loin d'atteindre les objectifs prévus.
2. L'analyse du taux d'exécution du programme par sous-secteur au cours de l'année fait apparaître d'importants progrès par rapport à 1986. Le sous-secteur des routes, qui compte le plus grand nombre de projets (236), a enregistré un taux d'exécution de 66 %. Dans le sous-secteur des chemins de fer, neuf projets de plus qu'en 1986 étaient en cours d'exécution. Dans le sous-secteur des ports, quatre projets additionnels étaient en cours d'exécution. C'est dans le sous-secteur des transports maritimes que l'on a enregistré le plus de progrès par rapport à 1986, avec sept projets exécutés et deux en cours d'exécution, contre un seul projet exécuté en 1986. On a enregistré un taux d'exécution de 65 % dans le secteur des transports aériens. Les trois projets relatifs aux transports par voies d'eau intérieures qui ont été exécutés et les quatre projets en cours d'exécution représentent un progrès important par rapport à 1986 - année où un seul projet avait été exécuté et où cinq projets étaient en cours d'exécution - mais le taux d'exécution reste très faible. Dans le secteur des télécommunications, le taux d'exécution a progressé, atteignant 63 %, contre 36 % en 1986. On a également enregistré des progrès modestes dans le secteur de la radiodiffusion, où 15 projets ont été achevés, soit quatre de plus qu'en 1986, 33 projets étant en cours d'exécution, soit 11 de plus qu'en 1986. Dans le sous-secteur des services postaux, 30 projets étaient en cours d'exécution, contre 25 en 1986.
3. Le taux d'exécution a légèrement augmenté en 1987, mais l'assistance fournie par les principales institutions de financement ne s'est pas accrue. Si l'assistance de la Banque mondiale dans ce secteur a progressé de 90 % par rapport à 1986, elle a cependant été inférieure de 3,8 % à celle fournie en 1985, si bien qu'elle n'a guère évolué au cours de la période biennale. En ce qui concerne la Banque africaine de développement, les derniers chiffres disponibles, qui concernent la période 1985-1986, font apparaître un fléchissement de 47,7 %.
4. Les efforts déployés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour mobiliser des ressources en faveur du programme de la Décennie ont été entravés par le report à 1988 des deux réunions de cofinancement prévues pour les projets de couloirs de transit de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest. Aucune réunion de cofinancement n'a donc eu lieu au cours de l'année considérée.
5. Un certain nombre d'institutions spécialisées, d'autres organismes de l'ONU et d'organisations intergouvernementales africaines ont continué à exécuter des projets et à mener des activités dans le cadre de la Décennie. On trouvera des détails à ce sujet à la section IV du présent rapport.

/...

II. EXECUTION DES PROJETS DURANT LA SECONDE PHASE DE LA DECENNIE

6. Des progrès sensibles ont été signalés pour 1987 par rapport à 1986 dans l'exécution du programme de la seconde phase de la Décennie. Pour ce qui est des informations disponibles sur l'état des projets, la CEA a pu en obtenir sur 789 projets, soit 75 % des 1 048 projets prévus par le programme. Au total, 164 projets ont été achevés, contre 117 en 1986, et 303 autres seraient en cours d'exécution. On trouvera ci-après et au tableau 1 un résumé des progrès accomplis dans chaque sous-secteur.

7. Routes et transports routiers : Avec 236 projets, c'est le sous-secteur le plus important du programme. Des renseignements ont été obtenus sur l'état d'avancement de 201 projets (85 %), contre 155 (66 %) signalés dans les rapports de l'an dernier. Parmi ces projets, 62 sont achevés et 70 autres sont en cours d'exécution, le taux d'exécution se situant à 32 %. On estime que 20 autres projets qui sont actuellement en cours d'exécution seront achevés d'ici la fin de 1988, d'où il résulterait que 82 des 236 projets (35 %) seraient achevés au cours de la seconde phase de la Décennie.

8. Transports ferroviaires : Des renseignements ont été obtenus sur l'état d'avancement de 70 projets (cinq projets du programme approuvé ont été supprimés). Quatorze projets ont été achevés comme l'an dernier et 40 autres sont en cours d'exécution, soit neuf de plus que l'an dernier. L'exécution des projets n'a donc pas progressé de façon sensible dans ce sous-secteur.

9. Transports maritimes : On disposait d'informations sur l'état d'avancement de 13 des 38 projets dans ce sous-secteur, soit deux de plus qu'en 1986. Sept projets sont achevés et deux sont en cours d'exécution, contre deux projets terminés l'an dernier.

10. Ports : On disposait d'informations sur 55 (79 %) des 70 projets dans le programme de ce sous-secteur. Neuf projets sont achevés, 30 autres sont en cours d'exécution. Huit projets portuaires ont donc été achevés depuis le dernier rapport.

11. Transports aériens : Sur 69 (73 %) des 94 projets dans ce sous-secteur, on a recueilli les informations sûres ci-après : 11 projets ont été achevés et 31 étaient en cours d'exécution, soit un taux d'exécution de 16 %. Ainsi, même si les 31 projets en cours d'exécution étaient tous achevés en 1988, 42 seulement (45 %) des 94 projets prévus au programme le seraient d'ici la fin de la Décennie.

12. Transports par voies d'eau intérieures : On disposait d'informations sur l'état d'avancement de 19 seulement des 45 projets prévus dans le programme de ce sous-secteur. Sur ces 19 projets, deux sont achevés et cinq sont en cours d'exécution, ce qui ne représente pas un grand progrès par rapport à l'an dernier, où un seul projet a été achevé et cinq autres étaient en cours d'exécution. Le taux d'exécution reste donc très faible. Même si les cinq projets qui sont actuellement en cours d'exécution étaient tous achevés en 1988, sept seulement des 45 projets (soit 16 %) seraient achevés à la fin de la Décennie.

/...

13. Transport multimodal : On disposait des informations suivantes sur sept des 11 projets prévus dans le programme de ce sous-secteur : quatre projets achevés, deux en cours d'exécution. On ne disposait pas d'informations sur l'état d'avancement des quatre projets régionaux.

14. Télécommunications : On disposait de renseignements sur 149 des 215 projets de ce sous-secteur, ce qui correspond à une amélioration nette. Le nombre des projets achevés est passé à 34, soit 23 % des projets dont il a été rendu compte. Soixante autres projets, soit 40 % des projets dont il a été rendu compte, sont en cours d'exécution.

15. Radiodiffusion : Le nombre des projets dont il est rendu compte dans ce secteur est passé de 64 l'année dernière à 100 cette année, ce qui correspond à 83 % des 120 projets prévus au programme. Au total, 15 projets sont achevés et 33 sont en cours d'exécution. D'ici la fin de la Décennie, on n'aura donc même pas achevé l'exécution du tiers des projets de ce sous-secteur.

16. Services postaux : On disposait d'informations sur 115 des 135 projets de ce sous-secteur, contre 74 projets seulement l'an dernier. Six projets sont achevés et 30 sont en cours d'exécution, ce qui correspond à une faible amélioration par rapport aux six projets achevés et aux 25 en cours d'exécution de l'an dernier.

/...

Tableau 1

Progrès accomplis dans l'exécution du programme de la seconde phase de la Décennie : 1987

	Nombre total des projets prévus dans le programme	Nombre des projets dont il a été rendu compte					Projets exécutés					Projets en cours d'exécution			
		1984	1985	1986	1987	1988	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<u>Transports</u>															
Routes	236	74	82	155	201	2	14	50	62	27	49	64	70		
Chemins de fer	84	23	31	58	70	0	2	16	14	7	19	31	40		
Transports maritimes	38	3	0	11	13	0	0	2	7	0	0	9	2		
Ports	70	18	38	55	55	0	1	1	9	1	14	26	30		
Transports aériens	94	24	34	57	69	1	5	5	11	9	12	23	31		
Transports par voies d'eau intérieures	45	5	7	17	19	0	0	1	2	1	3	5	5		
Transport multimodal	11	2	4	5	7	1	1	3	4	0	2	2	2		
Total (transports)	578	149	160	341	434	4	22	78	109	50	99	160	180		
<u>Communications</u>															
Télécommunications	215	30	102	135	149	2	12	22	34	10	45	54	60		
Radiodiffusion	120	33	46	64	100	6	9	11	15	7	17	22	33		
Services postaux	135	33	53	74	115	1	3	6	6	4	14	25	30		
Total (communications)	470	104	201	273	364	9	24	39	55	30	72	102	123		
Total général	1 048	253	381	614	798	13	46	117	164	80	171	261	303		

...

III. EXECUTION DES PROJETS REGIONAUX, SOUS-REGIONAUX ET
DE LIAISON INTER-ETATS

A. TRANSPORTS

1. Projets de liaison inter-Etats

17. Au cours de la période considérée, on a enregistré une certaine amélioration dans l'exécution de ces projets, dont on s'accorde généralement à reconnaître l'importance pour l'intégration physique du continent. On trouvera ci-après une description de leur état d'avancement au cours de l'année 1987, établie sur la base des informations dont dispose le secrétariat de la CEA.

18. Des progrès ont été signalés en ce qui concerne les projets ferroviaires régionaux suivants : projet de remise en état de la ligne de chemin de fer djibouto-éthiopienne, en cours d'exécution et financé par la France et le Fonds européen de développement (FED) (RAP-60-006). Les projets de la ligne de chemin de fer TAZARA (République-Unie de Tanzanie-Zambie) relatifs à l'acquisition de locomotives de ligne diesel-électrique et au remplacement de moteurs de locomotives sont terminés; ils avaient été financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) (RAP-60-013 et RAP-60-014). Les projets suivants sont également achevés : Guinée-Mali, mise à jour de l'étude de faisabilité relative à la liaison ferroviaire Kouroussa-Bamako via Siguiré (RAP-60-001); TAZARA, acquisition de locomotives de manœuvre (RAP-60-016) et TAZARA, construction de villas à la nouvelle gare de Kapiri Mposhi (RAP-60-020).

19. Des progrès ont été signalés en ce qui concerne l'exécution de six projets de la ligne TAZARA : achat de wagons (RAP-60-015); travaux divers de remise en état de la voie (RAP-60-017); achat d'équipement pour carrières (RAP-60-022); acquisition de deux grues de secours et de matériel (RAP-60-024); fourniture de matériel de signalisation et de télécommunications (RAP-60-025); et installations pour la formation du personnel et financement de stages à l'étranger sur les nouvelles technologies et la gestion (RAP-60-026). On recherche toujours des fonds pour l'exécution de deux projets ferroviaires : réparation des avaries provoquées par les pluies entre Mlimba et Makuboko (RAP-60-018) et établissement de terminaux à Kapiri Mposhi pour le stockage et la manutention des marchandises (RAP-60-023). Le projet TAZARA d'assainissement de la voie sur 98 kilomètres entre Gwata et Fuga (RAP-60-019) a été supprimé.

20. Des progrès ont été signalés aussi en ce qui concerne les projets portuaires régionaux en Afrique du Nord, à savoir : étude sur la planification et le développement des ports en Afrique du Nord (HAP-60-001), création d'un centre de formation sous-régional pour le personnel des ports (HAP-60-002), étude portant sur l'harmonisation tarifaire dans les ports d'Afrique du Nord (HAP-60-003); ces projets sont tous financés par la Communauté économique européenne (CEE).

21. En ce qui concerne les projets relatifs aux télécommunications, des progrès ont été signalés pour les projets régionaux suivants : liaison Panaftel Burundi/Rwanda/République-Unie de Tanzanie (TEP-60-020) et création de la liaison internationale Rwanda/Ouganda entre Kigali et Kampala (TEP-60-028); ces projets sont financés par la Banque africaine de développement (BAD).

/...

22. Des progrès ont été signalés en ce qui concerne les projets régionaux suivants, relatifs aux services postaux : Union postale universelle (UPU), création d'une école postale multinationale à Brazzaville (POP-60-002); UPU, implantation d'ateliers de fabrication de petit matériel pour équipement postal (POP-60-003); et UPU, formation des techniciens des services postaux africains à la promotion de la coopération technique entre pays en développement en Afrique (POP-60-020); ces projets sont financés par le PNUD.

2. Routes transafricaines

23. En 1987, on a enregistré les progrès suivants dans ce domaine :

a) Plan directeur des routes africaines

24. Les conditions prescrites pour l'établissement du Plan directeur des routes africaines ont été mises au point et soumises au Gouvernement italien pour examen et financement. En septembre 1987, la CEA et l'Italie ont signé un accord pour l'étude du Plan directeur des routes africaines, partie intégrante du futur plan directeur des transports en Afrique. L'étude, qui devait commencer au début de 1988, doit aboutir, d'ici la fin de 1989, à un plan de réseau routier continental coordonné et intégré à l'intention des Etats membres africains.

b) Bureau des routes transafricaines

25. A sa réunion d'avril 1987, la Conférence des ministres de la CEA a adopté la résolution 604 (XXII), qui se référait notamment au rapport de la première réunion conjointe des autorités des routes transafricaines et demandait que soit relancé le Bureau des routes transafricaines au siège de la CEA afin d'alléger le fardeau financier qui pèse sur les pays d'Afrique du fait du maintien de bureaux individuels et en particulier sur les pays appartenant à plus d'un bureau et versant par conséquent des contributions multiples.

26. Convaincus qu'un bureau unique répondrait de manière appropriée aux besoins des pays africains en intensifiant et en étayant les efforts déjà déployés en vue du développement rapide du réseau des routes transafricaines à un coût très faible comparé à celui d'un bureau individuel pour chacune des autorités de routes transafricaines, les ministres ont demandé au Secrétaire exécutif de la CEA de relancer le Bureau des routes transafricaines au siège de la CEA et de lui fournir les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. La CEA a par conséquent établi un descriptif de projet à soumettre au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour financement.

c) Autorité de la route transafricaine Lagos-Mombasa

27. Le Conseil d'administration de l'Autorité de la route transafricaine s'est réuni à Kinshasa du 6 au 10 janvier 1987 et a choisi des projets de routes inter-Etats sur la route transafricaine Lagos-Mombasa et ses voies de desserte, sur la base de l'inventaire des routes dressé l'année précédente avec le concours de la Belgique.

/...

28. Au moment de l'établissement du présent rapport, aucun progrès n'avait été signalé en ce qui concerne la route trans-Afrique de l'Est, la route trans-Afrique du Centre et la route transsaharienne. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité des routes transafricaines ont été invitées à faire rapport sur les progrès réalisés sur le réseau routier trans-Afrique de l'Ouest et la route transafricaine Lagos-Mombasa.

3. Développement optimal des transports aériens

29. Le Comité technique régional sur les transports aériens a tenu sa troisième réunion à Addis-Abeba du 2 au 5 mars 1987, au cours de laquelle il a notamment examiné le problème de la libéralisation des droits de trafic pour assurer la liberté de l'air nécessaire au développement optimal des transports aériens; le Comité a examiné deux documents, à savoir l'Accord multilatéral et le Mémoire d'accord pour l'exploitation des services aériens en Afrique. Après les avoir modifiés, le Comité a présenté ces deux textes à la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), réunie en séance plénière à Brazzaville en mai/juin 1987. L'adoption de ces textes et leur application négociée encourageraient l'octroi réciproque des droits et régimes d'exploitation communs nécessaires, tout en sauvegardant les intérêts des compagnies aériennes intéressées.

30. En ce qui concerne la Conférence africaine relative aux tarifs aériens, la CEA a mené un certain nombre de campagnes de sensibilisation auprès des Etats africains afin de recueillir le nombre de ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur de la Convention relative à la création de ladite conférence.

31. La CEA a fait figurer dans un projet conjoint CEA/Banque mondiale relatif au développement des transports en Afrique au sud du Sahara un certain nombre d'activités visant à promouvoir les services aériens en Afrique.

4. Formation de la main-d'oeuvre dans le domaine des transports

32. Au cours de la période considérée, la CEA a réalisé une étude sur les besoins de main-d'oeuvre et de formation dans le domaine des transports. L'étude avait été divisée en deux parties. La première partie traite des besoins de main-d'oeuvre et de formation en général et du transport multimodal. La seconde partie couvre tous les modes de transport : routiers, ferroviaires, aériens, par voies d'eau intérieures et maritimes. Les deux rapports relatifs à l'étude ont été distribués aux Etats membres.

33. Une assistance a également été fournie à l'Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe dans l'organisation d'un stage de perfectionnement en matière de gestion ferroviaire à l'intention des Etats membres de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et pour l'évaluation d'un stage consacré à l'exploitation, à l'entretien et à la gestion des parcs de véhicules de transport routier.

/...

B. COMMUNICATIONS

1. Le réseau PANAFTEL

34. Le Réseau panafricain de télécommunications (PANAFTEL) est constitué de circuits de télécommunication reliant les pays africains. Ces circuits se composent de systèmes de communication perfectionnés par radio à hyperfréquences, par câbles sous-marins et par satellites, associés à des centres internationaux de commutation téléphonique. L'importance du réseau PANAFTEL est reconnue dans la Plan d'action de Lagos, la Décennie des transports et des communications en Afrique et la Déclaration d'Arusha sur le développement des télécommunications mondiales.
35. A la fin de 1987, plus de 40 systèmes de relais radio PANAFTEL dans les bandes d'hyperfréquences VHF et UHF ainsi que 38 centres internationaux de commutation téléphonique avaient été installés ou étaient en cours d'installation. Ils étaient complétés par 8 000 kilomètres de câbles sous-marins et par des stations terriennes de communication par satellite fonctionnant dans 41 pays.
36. Au total, 69 projets compris dans le programme de la seconde phase de la Décennie font partie du réseau PANAFTEL. Leur état d'avancement se présente comme suit : 6 projets représentant un coût de 32,5 millions de dollars ont été achevés en 1987; 11 projets représentant un coût estimatif de 87,3 millions de dollars étaient achevés à la fin de 1986, 5 projets représentant un coût de 25,47 millions de dollars sont en cours d'exécution; et, sur 23 autres projets représentant un coût approximatif de 98 millions de dollars, des sources de financement ont été trouvées pour une partie d'entre eux tandis que, pour le reste, le financement reste à trouver. Pour 17 projets représentant un coût approximatif de 329 millions de dollars, aucune décision n'a encore été signalée.
37. Ces résultats ont pu être obtenus grâce aux efforts des pays intéressés et avec l'aide de diverses organisations régionales et sous-régionales telles que la CEA, l'Union panafricaine des télécommunications (UPAT), l'Union africaine des postes et télécommunications (UAPT), la CEDEAO, la Commission des transports et des communications d'Afrique australe (SATCC), l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), l'Organisation du bassin de la Kagera (OBK) et la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), ainsi que d'organisations internationales telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le PNUD et de plusieurs institutions de financement multilatérales et bilatérales.
38. Malgré ces réalisations, le trafic intra-africain continue d'être acheminé par des centres de transit situés hors d'Afrique. Cette situation est attribuée à la fréquence des coupures et au manque de fiabilité des circuits du PANAFTEL imputable à l'insuffisance de l'entretien et à la pénurie de pièces de rechange et de carburant. Les autres facteurs qui contribuent à la sous-utilisation du réseau PANAFTEL sont l'absence d'arrangements de transit et d'accords opérationnels en matière de tarifs, le fait que les tarifs de transit offerts par les centres de transit extérieurs à l'Afrique sont plus avantageux, le dimensionnement inadapté de l'équipement des centraux et de l'équipement multiplex et les difficultés de coordination des systèmes de signalisation.

/...

39. Cette question a été examinée en détail lors de la réunion des responsables de l'exploitation des réseaux de télécommunication en Afrique tenue à Addis-Abeba du 3 au 7 décembre 1987. Après avoir mis en évidence les problèmes qui entravent l'utilisation efficace du réseau PANAFTEL, les participants ont formulé plusieurs propositions et recommandations visant à résoudre ces problèmes.

40. Durant les premières phases du projet PANAFTEL, une aide et des conseils ont été fournis pour la mise en place du réseau. Ces activités se sont traduites par une assistance internationale et par des investissements considérables, totalisant plusieurs centaines de millions de dollars, effectués par les pays africains eux-mêmes. Toutefois, comme on l'a indiqué plus haut, l'exploitation et l'entretien du réseau installé ne donnent pas encore satisfaction et les résultats obtenus jusqu'ici ne sont donc pas à la hauteur des investissements consentis. C'est pourquoi la troisième phase du projet PANAFTEL sera axée sur l'exploitation rationnelle et l'utilisation optimale du réseau installé durant le cycle de programmation C. PNUD 1987-1991, en plus de l'assistance fournie pour l'achèvement des liaisons qui restent à installer.

2. Système régional africain de communications par satellite

41. Conformément au mandat arrêté par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification à sa cinquième réunion, tenue à Harare (Zimbabwe) en mars 1986, l'étude de faisabilité concernant le système régional africain de communications par satellite est en cours d'exécution, sous la supervision d'un Comité spécial de coordination interinstitutions (CCII).

42. Conformément à la résolution ECA/UNTACDA/Res.86/65, relative au système, et à la décision prise par le CCII, un bureau du projet fonctionne depuis mars 1987 au siège de l'UIT. Des comités de coordination nationaux multidisciplinaires ont été créés dans 48 pays africains; ils sont placés sous la direction d'un coordonnateur national chargé d'orienter et de coordonner les activités des membres du comité, les PTT servant de centres de liaison.

43. Pour assurer une certaine uniformité dans les études par pays, le bureau du projet a élaboré des "directives pour la conduite des études de faisabilité nationales" à l'intention des divers comités nationaux de coordination. Il a aussi organisé cinq réunions d'information pour tous les coordonnateurs nationaux, afin de leur fournir des explications précises sur les directives.

44. En ce qui concerne le financement, une partie du coût estimatif de 6 millions de dollars a été mobilisée. Tout est actuellement entrepris pour mettre au point les détails nécessaires pour le reste du financement.

3. Formation de la main-d'oeuvre du secteur des communications

45. Conformément à la résolution 38/150 de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 1983, la CEA a effectué en 1987 une enquête sur les besoins en main-d'oeuvre et en formation dans le secteur des transports et des communications. Dans le sous-secteur des télécommunications, la CEA et l'UIT ont

/...

mené conjointement l'enquête sur les besoins en main-d'oeuvre et en formation pour les pays de la CEDEAO. Le rapport global a été établi en mai 1987 et envoyé aux Etats Membres. Dans le sous-secteur postal, une étude analogue a été réalisée, principalement pour les pays de la CEDEAO.

46. Dans le cadre des arrangements bilatéraux de coopération technique conclus avec la République fédérale d'Allemagne, la CEA a organisé, en coopération avec l'UIT, le deuxième Séminaire sur la planification des télécommunications pour les pays africains anglophones. Ce séminaire avait pour objectif principal d'offrir aux planificateurs des organisations nationales africaines de télécommunication une tribune leur permettant d'échanger avec leurs confrères et ceux des pays industrialisés des données d'expérience sur des points précis relatifs à la planification des télécommunications, à leur développement et à leur extension en zone rurale. Le Séminaire était aussi conçu pour aider les planificateurs à trouver le meilleur moyen d'utiliser les systèmes de télécommunication présents et à venir au service du développement. Il a réuni 32 participants de 23 pays africains, ainsi que des représentants d'organisations internationales et de fabricants de matériel.

IV. CONTRIBUTION DES INSTITUTIONS SPECIALISEES, D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AFRICAINES A L'EXECUTION DU PROGRAMME DE LA DECENNIE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE

A. TRANSPORTS

1. Routes et transport routier

47. Il existe pour ce mode de transport 236 projets d'un coût estimatif de 5,2 milliards de dollars. Ces projets se répartissent comme suit : entretien et modernisation (42); formation et assistance technique (9); liaisons inter-Etats (126); projets régionaux ou sous-régionaux (7); projets nationaux prioritaires (55).

48. Les activités menées en 1987 par les diverses institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies ainsi que par les organisations intergouvernementales africaines sont exposées ci-après,

a) Organisation internationale du Travail

49. Durant l'année considérée, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a dispensé une formation professionnelle pour la mise en place de systèmes de contrôle et d'entretien des infrastructures de transport. Elle a aussi fourni une assistance technique pour le renforcement des capacités institutionnelles d'exploitation et d'entretien des parcs de véhicules routiers. Un répertoire a été établi pour les études de cas relatives aux problèmes sociaux et de main-d'oeuvre liés aux transports publics urbains dans certaines villes africaines, notamment Alger, Addis-Abeba, Casablanca, Abidjan, Dakar, Lusaka, Harare, Lagos et Nairobi.

/...

50. Les autres activités exécutées par l'OIT durant l'année ont été les suivantes :

a) République-Unie de Tanzanie : deux projets de services consultatifs, de formation et d'assistance technique dans le cadre des programmes d'entretien des routes de Tanga et de Mbeya. L'OIT a aussi participé à une étude des routes d'accès pour le secteur agricole financée par la Banque mondiale et la DANIDA;

b) Zambie : travaux de modernisation et d'entretien de routes d'accès centrés sur l'emploi de main-d'oeuvre;

c) Ouganda : appui opérationnel et formation dans le domaine des routes d'accès;

d) Cap-Vert : assistance à un programme de travaux à forte intensité de main-d'oeuvre;

b) Banque ouest-africaine de développement

51. La Banque a accordé un financement de 8,2 millions de dollars pour la route Boundiali-Tingrela en Côte d'Ivoire.

c) Commission économique pour l'Afrique

52. En 1987, la CEA a apporté les contributions ci-après, au programme de la Décennie :

a) Elle a fourni à la Sierra Leone des services consultatifs pour l'examen et l'évaluation des problèmes institutionnels et opérationnels auxquels se heurte son secteur du transport routier;

b) Elle a fourni des dessins techniques pour les liaisons internationales entre Djibouti, l'Ethiopie, la Somalie et le Soudan, en réponse à des demandes présentées par la zone d'échanges préférentiels (ZEP) et l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement (IGADD);

c) Elle a fourni à l'Ethiopie des services consultatifs concernant la possibilité d'améliorer les capacités de l'Office national des transports routiers en matière de planification, de programmation et de développement des services de transport routier dans le pays;

d) Elle a participé à la septième réunion du Conseil d'administration de l'Autorité de la route transafricaine (ARTA) qui s'est tenue à Kinshasa en mars 1987 et a fourni des conseils techniques sur la mise en place du secrétariat;

e) Elle a organisé la quatrième Conférence africaine sur l'entretien des routes, qui a eu lieu à Harare (Zimbabwe) du 7 au 11 décembre 1987.

/...

d) Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC)

53. Les projets suivants étaient en cours d'exécution en 1987, sous les auspices de la Commission des transports et des communications d'Afrique australe (SATCC), organe subsidiaire de la SADCC : développement du trafic et du transport routier et formation dans ce domaine pour la République-Unie de Tanzanie, le Swaziland et la Zambie; développement des infrastructures routières dans les pays de la SADCC.

e) Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

54. Durant l'année considérée, la CEDEAO s'est essentiellement consacrée à des études de faisabilité et à des études techniques pour les derniers tronçons du réseau routier trans-Afrique de l'Ouest (Lagos-Nouakchott). Elle a aussi organisé les réunions suivantes : une réunion sur la construction de la route côtière Bénin-Ghana-Togo; une réunion consultative sur la route trans-Afrique de l'Ouest; la première réunion entre ministères chargés des douanes et de la sécurité frontalière, chambres de commerce et Union de transporteurs routiers; la réunion consultative des compagnies d'assurance et de réassurance.

2. Chemins de fer et transports ferroviaires

55. Dans le domaine des transports ferroviaires, on compte 84 projets représentant un coût estimatif de 5,6 milliards de dollars. Le programme de ce sous-secteur comprend 36 projets de modernisation et d'entretien, neuf projets de formation et d'assistance technique, 21 projets de liaisons inter-Etats, quatre projets régionaux ou sous-régionaux et 14 projets nationaux prioritaires.

56. Les organismes qui ont participé en 1987 à l'exécution des projets relatifs aux transports ferroviaires sont les suivants : OIT, SADCC, Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et CEA. Leurs principales activités sont résumées ci-après.

a) Organisation internationale du Travail

57. En 1987, l'OIT a exécuté un programme de formation professionnelle portant sur la mise en place de systèmes de contrôle et d'entretien de l'infrastructure des transports et sur le renforcement des institutions chargées de l'exploitation et de l'entretien du parc ferroviaire.

b) Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe

58. Les projets ferroviaires de la SADCC achevés ou en cours en 1987 étaient les suivants : l'étude sur les télécommunications et la signalisation dans les chemins de fer (en cours); l'étude sur la fabrication de wagons de chemin de fer (en cours); l'étude sur le programme de formation de personnel des chemins de fer (achèvement prévu en 1987); le projet de modernisation de la ligne principale du Botswana, à savoir les tronçons Francistown-frontière nord et Gaberones-Francistown (en cours).

/...

59. Les autres activités en cours d'exécution en 1987 étaient les suivantes :

a) Remise en état des installations de télécommunication des chemins de fer du Botswana; réorganisation de l'horaire de service des trains au Botswana; atelier d'entretien pour les chemins de fer du Botswana; modernisation des liaisons ferroviaires Mozambique-Swaziland (étude); remise en état de la ligne Maputo-Chicualacuala, phase I du programme d'urgence;

b) Plan relatif à la traction, au matériel roulant et à l'exploitation pour la ligne des CFM de Chicualacuala Sud (Limpopo) au Mozambique; remise en état des voies et modernisation du tronçon Beira-Machipanda; remise en état des voies sur le tronçon Blantyre-frontière mozambicaine; modernisation de 536 kilomètres de la ligne Nacala-Cuamba au Mozambique; remise en état définitive après éboulement (étude achevée); entretien mécanisé des voies; soudure des rails et réparations au chalumeau; panneaux solaires; achat de locomotives et de wagons à marchandises; plan de mise en valeur de la main-d'oeuvre et installations de formation (rapport achevé).

c) Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest

60. La CEA a achevé l'étude de faisabilité du projet relatif au plan d'extension des interconnexions du réseau ferroviaire. Cette étude a été présentée à la Conférence des ministres des transports et des communications de la Communauté qui a eu lieu à Cotonou (Bénin) les 1er et 2 décembre 1987.

d) Commission économique pour l'Afrique

61. Au cours de l'année, la CEA a contribué de diverses manières à la réalisation des objectifs fondamentaux de la Décennie, notamment grâce aux trois activités suivantes :

a) Organisation d'un colloque en juin à Addis-Abeba, en coopération avec l'Union africaine des chemins de fer, pour examiner les divers problèmes de gestion relatifs à l'entretien, à la réparation et à la modernisation des lignes de chemin de fer. Ce colloque a réuni 51 participants;

b) Etudes entreprises dans le cadre du programme de travail ordinaire de la CEA, en vue d'améliorer les méthodes de gestion des chemins de fer par la formation de personnel à l'application de ces méthodes. Exemples d'application dans certaines compagnies de chemins de fer;

c) Signature en juillet 1987 d'un accord de coopération entre la CEA et l'Union africaine des chemins de fer.

3. Transports maritimes et ports

62. En matière de transports maritimes, on compte, dans le cadre du programme de la deuxième phase de la Décennie, 38 projets représentant un coût estimatif de 483 millions de dollars : cinq projets d'entretien et de modernisation, 19 projets de formation et d'assistance technique, trois projets de liaisons inter-Etats, sept

/...

projets régionaux ou sous-régionaux et quatre projets nationaux prioritaires. Au cours de l'année 1987, divers organismes ont exécuté des projets en matière de transports maritimes :

a) Organisation internationale du Travail

63. L'OIT a continué de fournir des services consultatifs au niveau régional. Un expert de l'OIT, en poste au bureau régional de l'OIT à Dar es-Salam (République-Unie de Tanzanie), est chargé d'aider les pays africains dans le domaine des transports maritimes.

64. On compte aussi 70 projets portuaires représentant un coût estimatif de 1 849 890 000 dollars, dont 17 projets d'entretien et de modernisation, sept projets de formation et d'assistance technique, 13 projets concernant les liaisons inter-Etats, six projets régionaux ou sous-régionaux et 27 projets nationaux.

65. Au cours de l'année considérée, l'OIT a signé un accord avec le Gouvernement mozambicain pour l'exécution d'un projet de création d'un institut de formation maritime à Maputo.

66. L'OIT a également poursuivi en 1987 les activités suivantes, entamées précédemment : services consultatifs régionaux pour les questions portuaires, établis à Dar es-Salam (République-Unie de Tanzanie) et rendant compte à l'Agence norvégienne pour le développement international (NORAD) de l'établissement d'un dossier de projet sur la création d'une école de formation portuaire à Maputo, ainsi que de la modernisation et du développement du centre de formation portuaire en République-Unie de Tanzanie; évaluation des besoins de la Sierra Leone en formation de personnel portuaire et étude de faisabilité de l'agrandissement des installations actuelles de formation portuaire au Sénégal.

b) Organisation maritime internationale

67. L'aide accordée en 1987 à l'Afrique par l'Organisation maritime internationale (OMI) a porté sur les domaines suivants : fourniture d'une assistance au Malawi dans le domaine de la formation maritime; analyse et actualisation par l'OMI de la législation maritime au Nigéria; organisation sous les auspices de l'OMI de deux séminaires régionaux sur la recherche et les secours en mer et sur la pollution marine.

68. Un programme de séminaires/ateliers régionaux sur la facilitation du trafic maritime international a été mis au point et approuvé, et une série de séminaires/ateliers est prévue pour 1988 dans les ports suivants : Assab (Ethiopie); Beira et Maputo (Mozambique); Cotonou (Bénin); Douala (Cameroun); Banjul (Gambie); Lagos (Nigéria); Lomé (Togo) et Matadi (Zaire).

69. L'OMI a aussi fourni en 1987 des services consultatifs à l'Institut de formation maritime du Mozambique, en consultation avec la NORAD, qui finance le projet. Elle a accordé une assistance à l'administration portuaire de la Sierra Leone sous la forme de trois bourses d'études au Royaume-Uni au niveau de capitaine. Elle a enfin organisé des séminaires de facilitation pour les ports d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

/...

c) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

70. La Division des transports maritimes de la CNUCED a fourni une assistance technique et des services consultatifs pour les projets régionaux suivants : Académie régionale des sciences et techniques de la mer à Abidjan; assistance en matière de transport en transit pour les pays d'Afrique australe sans littoral; assistance à la Conférence ministérielle sur les transports maritimes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre; assistance à la COBENAM (compagnie béninoise de navigation maritime); renforcement et modernisation du secteur des transports maritimes en Afrique de l'Est et en Afrique australe; assistance en matière de transport en transit pour les pays sans littoral.

d) Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO)

71. En 1987, la CEAO s'est occupée de l'élaboration d'un code maritime (document directif) de la Communauté en vue de la création d'une compagnie maritime communautaire et a fait une étude sur les installations portuaires des pays de transit et les services ferroviaires desservant les ports.

e) Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe

72. Les projets suivants ont été exécutés en 1987 : développement des transports maritimes dans les pays membres; coopération régionale en matière de transports maritimes; programme de développement de la sécurité maritime pour les Etats côtiers de la SADCC.

73. Pour améliorer les services de transport au départ et à destination des ports de ses pays membres, la SADCC a réalisé en 1987 deux études sur les sociétés de chargeurs, de dédouanement et de transit et sur la création de bureaux de renseignements en matière de transport. Elles a en outre exécuté les projets suivants dans le domaine portuaire : administration portuaire; étude de faisabilité de l'aménagement du chenal d'entrée du port de Maputo; modernisation du terminal charbonnier de Matola; assistance à l'équipement et à la gestion des terminaux de conteneurs; plan de développement des transports du port de Beira; dragage du chenal du port de Beira; modernisation des aides à la navigation; terminal polyvalent et à conteneurs; étude relative à la construction d'un terminal pétrolier; modernisation des installations frigorifiques; étude sur la construction d'autres terminaux (tabac, coton, etc.); fourniture d'embarcations maritimes; conception d'un terminal à conteneurs pour le port de Nacala; développement des ports de Dar es-Salam, Lobito et Luanda.

f) Commission économique pour l'Afrique

74. En 1987, le secrétariat de la CEA a entrepris les activités suivantes dans le cadre de ses efforts de développement de ce sous-secteur : organisation en septembre 1987 à Addis-Abeba d'une réunion intergouvernementale d'experts en vue de la création d'une conférence ministérielle des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe sur les transports maritimes; la CEA s'est efforcée aussi d'obtenir un financement du PNUD pour l'organisation au début de 1988 d'une

/...

conférence préparatoire des pays africains relative au code de conduite des conférences maritimes; les autres activités de la CEA dans le domaine portuaire en 1987 comprenaient les services consultatifs, l'assistance technique, une étude sur l'amélioration de la productivité dans les ports, la publication de directives concernant la formation de dockers et de personnel d'encadrement et une étude sur le matériel de manutention des marchandises et l'organisation de la réunion intergouvernementale des directeurs et des cadres supérieurs des administrations portuaires concernant l'amélioration des taux de productivité dans les ports africains. La CEA a aussi fourni des services consultatifs.

g) Association de gestion des ports de l'Afrique du Nord (AGPAN)

75. L'AGPAN a exécuté en 1987 les quatre projets portuaires suivants : étude sur la planification et le développement des ports d'Afrique du Nord (HAP-60-001); création d'un centre de formation sous-régional (en cours) (HAP-60-002); étude sur l'harmonisation des tarifs douaniers (HAP-60-003) et étude sur le développement des infrastructures portuaires (HAP-60-004).

h) Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC)

76. En 1987, l'AGPAOC a organisé à Dakar (Sénégal) à l'intention de ses membres un séminaire sur la simplification des documents dans les ports, un autre en Gambie sur la sécurité maritime et la pollution marine et un troisième au Bénin sur la formation des formateurs dans le secteur portuaire.

i) Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

77. En 1987, l'Association a achevé l'étude sur la création d'un pool de dragage pour les ports d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (HAP-60-006).

4. Transports aériens

78. Le programme de la seconde phase de la Décennie comporte 94 projets dans le domaine des transports aériens, pour un coût estimatif de 1,85 milliard de dollars, se répartissant comme suit : 20 projets d'entretien et de modernisation, 26 projets de formation et d'assistance technique; 13 projets de liaison inter-Etats, deux projets régionaux ou sous-régionaux et 33 projets nationaux prioritaires. Ces projets sont exécutés par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), la CEA, la SADCC et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

a) Commission africaine de l'aviation civile

79. Durant l'année considérée, la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) a fait porter l'essentiel de ses efforts sur la signature et la ratification de la Convention portant création de la Conférence africaine relative aux tarifs aériens (CAFTA) et sur l'organisation de réunions sous-régionales sur la mise en place d'un réseau coordonné de centres d'entretien et de révision d'aéronefs en Afrique.

/...

b) Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe

80. La SADCC a exécuté en 1987 les projets suivants dans le domaine des transports aériens : une étude de faisabilité relative à la coopération régionale dans l'aviation civile; une étude sur l'utilisation coordonnée d'installations d'entretiens des aéronefs; une étude sur la législation dans le domaine de l'aviation civile et une enquête sur les besoins en main-d'oeuvre et en formation dans l'aviation civile.

c) Commission économique pour l'Afrique

81. La CEA a accordé un appui technique à la CAFAC et à l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) pour la formulation de politiques destinées à améliorer les transports aériens africains et l'élaboration du programme de travail de l'organisation. Dans le cadre de la Déclaration de Mbabane, la CEA a organisé en 1987 une réunion du Comité des transports aériens axés sur trois domaines : promotion d'une compagnie aérienne multinationale et d'une exploitation conjointe, échange des droits de trafic et création d'une banque de données régionale.

d) Organisation de l'aviation civile internationale

82. Deux grands problèmes ont été mis en évidence en 1987 : la pénurie de personnel qualifié et expérimenté et la grave pénurie d'installations et de services de communication, ce qui a pour effet d'entraver le contrôle du trafic aérien, les services météorologiques, les services de recherche et de sauvetage et les services d'information aéronautique. Pour poursuivre son assistance aux Etats, l'OACI s'est surtout attachée à élaborer des projets d'assistance technique en faveur des pays auprès desquels elle bénéficie de la priorité dans le cadre du nouveau cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Elle a obtenu quelques résultats notables, qui ont permis de pallier les pénuries de personnel et de dispenser une formation spécialisée dont le besoin se fait nettement sentir, notamment dans le domaine de la gestion.

5. Transport par voies d'eau intérieures

83. Dans le domaine de la navigation intérieure, on compte 45 projets représentant un coût estimatif de 326 millions de dollars, dont 13 projets d'entretien et de modernisation, quatre de formation et d'assistance technique, 17 de liaisons inter-Etats, cinq projets régionaux ou sous-régionaux et six projets nationaux.

84. Seule la CEA a signalé des activités dans ce sous-secteur. Elle a fourni à la Zambie des services consultatifs pour la réorganisation de la structure administrative du port de Mpulungu sur le lac Tanganyika et l'utilisation optimale de la main-d'oeuvre et des installations portuaires. Elle a aussi organisé à Kinshasa (Zaire), du 11 au 17 novembre 1987, une réunion intergouvernementale d'experts consacrée à la mise en valeur du bassin fluvial du Congo-Zaire.

/...

B. COMMUNICATIONS

1. Télécommunications

85. On compte 216 projets de télécommunications, dont le coût est estimé à 2 692 200 000 dollars et qui peuvent être répartis comme suit : 15 projets de modernisation et d'entretien; 5 projets d'assistance technique; 22 projets de formation; 75 projets régionaux ou sous-régionaux et 99 projets nationaux. En 1987, les organismes suivants ont exécuté des projets dans ce domaine.

a) Union africaine des postes et des télécommunications (UAPT)

86. L'UAPT a exécuté les projets suivants : laboratoires de réparations et d'étalonnage d'instruments de mesure à Lomé (Togo); centre d'écoute et de contrôle des émissions radio au Niger; étude de faisabilité d'un système régional africain de communications par satellite.

b) Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe

87. Les principales activités de la conférence ont porté sur les domaines suivants : étude sur l'harmonisation des communications par satellite; organisation de cours de formation à la planification de réseaux nationaux de télécommunications; cours de formation aux techniques utilisées pour les communications par satellite; station terrienne de classe A dans la région de Lobito/Benguela; développement des services internationaux de télécommunications en Angola; centre de commutation internationale ou transit de Gaborone; numérisation du réseau interurbain au Malawi et établissement d'une liaison hyperfréquences entre Mbeya, Karonga et Mzuzu (Malawi/République-Unie de Tanzanie).

c) Commission économique pour l'Afrique

88. En 1987, la CEA a fourni des services consultatifs techniques au Zaïre, à la Gambie et à l'Ouganda et a publié trois ouvrages techniques : "Joint ECA/ITU manpower and training needs survey for the ECOWAS countries" - E/ECA/CMU/8, mai 1987; "Improving meteorological telecommunications in Africa for the purpose of improving the African section of the global telecommunications system", en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la République fédérale d'Allemagne - E/ECA/CMU/12, décembre 1987 et "The economic impact of technology changes on african telecommunications systems and services" - E/ECA/CMU/14, décembre 1987.

89. Dans le cadre de son programme de coopération technique bilatérale avec la RFA et en collaboration avec l'UIT, la CEA a organisé un séminaire sur la planification des télécommunications en milieu rural. Elle a continué, en 1987, de fournir un appui technique au réseau PANAFTEL. Elle a fait bénéficier le projet de système régional africain de communications par satellite du même type d'assistance, afin d'encourager les ressortissants de tous les pays d'Afrique à participer à la réalisation de l'étude de ce système.

/...

2. Services postaux

90. Le programme pour la seconde phase de la Décennie comprend 135 projets dans le domaine des services postaux, dont le coût est estimé à 522,95 millions de dollars et qui se répartissent comme suit : trois projets de modernisation et d'entretien; 10 projets d'assistance technique; 15 projets de formation; 17 projets régionaux ou sous-régionaux et 89 projets nationaux. En 1987, les organismes suivants ont exécuté des projets dans le domaine des services postaux :

a) Union africaine des postes et des télécommunications (UAPT)

91. En 1987, les activités de l'UAPT ont été les suivantes : organisation de la distribution du courrier; création d'un comité permanent de liaison entre l'UAPT et les compagnies aériennes et étude sur la création d'une imprimerie de timbres-poste à Ouagadougou (Burkina Faso).

b) Union panafricaine des postes (UPAP)

92. En 1987, l'UPAP a entrepris, dans le cadre de son programme quadriennal, un certain nombre d'activités opérationnelles (deuxième réunion du Comité UPAP/AFRAA des contrats; contrôle des délais d'acheminement du courrier aérien; établissement des statistiques postales) et de formation (cours sur les méthodes de détermination du coût/prix et de la politique tarifaire). En outre, le secrétariat général de l'Union a pris contact avec des institutions de financement afin de les sensibiliser aux besoins de développement des postes en Afrique.

93. Activités relatives à des projets déterminés : l'Union est restée en contact avec le PNUD afin d'obtenir le financement nécessaire à l'exécution du projet POP-32-003, intitulé "Création d'une école multinationale de formation postale à Beira". L'étude de faisabilité est terminée et le rapport est en train d'être définitivement mis au point pour publication.

c) Union panafricaine des télécommunications (UPAT)

94. En 1987, les activités de l'UPAT ont été consacrées principalement au réseau PANAFTEL, au système régional africain de communications par satellite et à un certain nombre d'autres activités opérationnelles. En ce qui concerne l'exploitation et le développement du réseau PANAFTEL, les activités du secrétariat général ont porté essentiellement sur le suivi de la mise en place des liaisons manquantes, l'acheminement, les structures tarifaires et l'entretien.

95. Pour ce qui est de la mise en place du réseau PANAFTEL, des négociations sont en cours pour l'établissement des liaisons suivantes : Soudan-Egypte; Nigéria-Cameroun (bassin du lac Tchad); Rwanda-République-Unie de Tanzanie (Organisation du bassin de la Kagera-OBK); Rwanda-Ouganda (OBK); Burundi-République-Unie de Tanzanie (OBK).

96. Un questionnaire a été envoyé à toutes les administrations des télécommunications des Etats membres en vue de la mise à jour des informations sur l'utilisation du réseau. A cet égard, l'UPAT a collaboré avec l'UIT aux activités

/...

préparatoires de la réunion des responsables des télécommunications, tenue en 1987. Les études concernant l'harmonisation des tarifs en Afrique sont encore en cours.

97. L'UPAT a participé à la réunion des organismes de supervision afin d'examiner les directives applicables aux études de faisabilité du projet RASCOM au niveau national. Elle a été chargée de superviser les études en Angola, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie.

98. Par l'intermédiaire de l'UPAT, des radiobalises de localisation de sinistres (RLS) exploitées par INMARSAT ont été installées sur l'un des navires de la Compagnie maritime zaïroise (CMZ) à des fins expérimentales.

99. L'UPAT a participé à divers séminaires et y a présenté des communications : au Séminaire d'Harare consacré à la planification des télécommunications rurales en Afrique, elle a présenté une communication intitulée "African prospects for promoting rural telecommunications"; le document présenté au Forum TELECOM 87 s'intitulait "The RASCOM project, the new dimension to PANAFTTEL: towards an African community by the year 2000". Elle a également participé au séminaire/atelier régional consacré à la planification des télécommunications par radio et télévision (VHF/UHF) organisé à Dakar afin de préparer les spécialistes africains à participer efficacement aux travaux de la deuxième session de la Conférence régionale de planification des communications par radio et télévision dans les gammes VHF/UHF qui doit se tenir en 1989, ainsi qu'à la vingt et unième Conférence régionale annuelle sur les télécommunications pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

d) Union internationale des télécommunications

100. En 1987, l'Union internationale des télécommunications a mené un certain nombre d'activités à l'appui de la Décennie des transports et des communications en Afrique, dont les plus importantes concernaient :

a) La Conférence des administrations africaines des télécommunications qui a en particulier débouché sur l'adoption d'une stratégie pour le développement des télécommunications, y compris les émissions de radio et de télévision, à l'horizon 2000;

b) L'application de la résolution adoptée par la Conférence africaine pour le développement des télécommunications, qui s'est tenue à Tunis : l'UIT a redoublé d'efforts pour sensibiliser les Etats membres et les aider à appliquer les résolutions et recommandations adoptées à Tunis;

c) Le réseau PANAFTTEL : en tant qu'agent d'exécution du projet PANAFTTEL sous la supervision du Comité de coordination, l'UIT a organisé à Addis-Abeba, en collaboration avec le Gouvernement éthiopien, une réunion des responsables des télécommunications en Afrique;

d) Le système régional africain de communications par satellite (RASCOM) : depuis la dernière réunion du Comité de coordination interinstitutions, l'exécution du projet s'est déroulée de façon satisfaisante. Le Comité s'est réuni à Genève en décembre 1987 et l'UIT continue de superviser les activités du Bureau du projet qui est basé au siège de l'Union à Genève.

/...

V. COOPERATION INTERNATIONALE ET APPUI A L'EXECUTION DU PROGRAMME
DE LA DECENNIE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE

101. Comme ils l'ont réaffirmé lors de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA et à la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique en 1986, les pays africains ont établi des programmes de réforme et de redressement visant à stimuler la croissance, à diversifier leurs économies et à activer le processus de développement. Ces réformes structurelles majeures entreprises par de nombreux pays africains pour résoudre leurs problèmes de développement n'ont pas bénéficié d'un soutien suffisant de la part des donateurs.

102. L'Afrique sort de l'un des pires famines de l'histoire contemporaine. Les pluies ont été abondantes dans un grand nombre de pays de la région. Cette année, le revenu par habitant devrait augmenter pour la première fois depuis 1980. Pourtant, il n'y a guère lieu de fêter. Les pays d'Afrique à faibles revenus sont plus pauvres en 1987 qu'ils ne l'étaient il y a une génération, en 1960. En dépit d'un certain redressement économique, le problème de la dette continue à s'aggraver en Afrique. Dans la plupart des pays, la dette totale dépasse actuellement la moitié du produit intérieur brut. Les tentatives faites par les pays africains pour se sortir de cette situation resteront vouées à l'échec s'ils n'obtiennent pas de la communauté internationale et des institutions financières des ressources supplémentaires.

103. Le taux d'investissement en Afrique, en baisse depuis 1980, est actuellement le plus faible parmi les régions en développement. De ce fait, le secteur des transports et des communications est également victime de la situation économique actuelle en Afrique. A ce jour, le programme de la Décennie des transports et des communications en Afrique déclarée par la communauté internationale n'a même pas reçu des pays donateurs la moitié des ressources nécessaires.

104. A un an seulement de la fin de la Décennie, tout indique que le niveau d'exécution des projets sera nettement inférieur à l'attente et sans un soutien immédiat de la communauté internationale le secteur des transports et des communications continuera à se heurter à de graves difficultés.

105. Le PNUD a continué à assumer la responsabilité du financement des activités du Groupe de coordination du programme de la Décennie des transports et des communications en Afrique et des projets nationaux et régionaux dans les domaines des transports et des communications. Il a été également l'un des principaux contributeurs du projet de mise en place du système régional africain de communications par satellite. En 1987, il a alloué à la CEA un montant de 5 millions de dollars pour l'exécution de projets régionaux au titre du programme de la Décennie.

106. Le programme de la seconde phase de la Décennie comprend 1 048 projets d'un coût total estimé à 18 322 000 dollars pour tous les secteurs des transports et des communications. Cinq millions neuf cent trois mille dollars ont été versés jusqu'ici au titre du financement, soit 32 % du coût total du programme. L'analyse montre que, sur le financement total obtenu, 3 664 000 dollars, soit 62 %,

/...

provenaient de sources externes et 2 239 000 dollars, soit 38 % provenaient de pays africains. Cela montre que la contribution de la communauté internationale n'a atteint que 20 % du total des ressources nécessaires au programme, tandis que les pays africains ont financé 12 % du programme en dépit de problèmes économiques graves et du niveau insuffisant des ressources externes fournies au continent.

107. Le tableau 2 ci-dessous, établi sur la base d'informations reçues de pays africains et tirées de publications diverses, récapitule les projets du programme de la seconde phase de la Décennie ayant bénéficié d'un financement, par secteur et avec le pourcentage des contributions apportées à leur exécution par les pays donateurs et les institutions financières d'une part et les pays africains d'autre part.

108. Poursuivant ses efforts de mobilisation de ressources pour les projets de la Décennie, la CEA avait prévu d'organiser deux réunions de cofinancement au cours de la période considérée. Les réunions, qui ont toutefois dû être renvoyées à 1988, devaient porter sur des projets d'aménagement de couloirs de transport en Afrique de l'Est et de l'Ouest.

109. Au cours de la période considérée, divers donateurs et institutions financières ont fourni un appui financier au développement des transports et des communications en Afrique. Comme il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur tous les contributeurs, celles qu'on trouvera ci-dessous ne sont que partielles.

110. La Banque mondiale a fourni 499,5 millions de dollars pour des projets de transport et de communication en Afrique au cours de l'exercice financier 1987, dont 346,7 millions de dollars pour les transports et 152,8 millions de dollars pour les communications. Le montant global dépassait de 237,7 millions de dollars, soit de 90 %, celui de l'exercice 1986, mais il était inférieur de 3,8 % à celui de 1985.

111. Les projets financés par la Banque mondiale ont bénéficié d'un cofinancement supplémentaire de 35 millions de dollars de la Banque africaine de développement (BAD); de 22,9 millions de dollars de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE); de 23 millions de dollars du Fonds européen de développement; de 15,8 millions de dollars du Fonds africain de développement (FAD); de 15,3 millions de dollars de la Kreditanstalt für Wiederaufbau; de 13,4 millions de dollars au titre de l'aide publique au développement (APD); de 11 millions de dollars de l'Agence suédoise pour le développement international; de 10 millions de dollars de l'Italie; de 3,9 millions de dollars des Pays-Bas; de 3,9 millions de dollars de la Banque commerciale des Pays-Bas; de 1,5 million de dollars de l'Agency for International Development des Etats-Unis; de 1,3 million de dollars de la Live Aid/Band Aid Foundation et de 1 million de dollars de la GTZ (Office allemand de coopération technique).

112. La Banque africaine de développement (BAD et FAD) a fourni 180 440 000 dollars pour des projets dans les domaines des transports et des communications en Afrique. Le secteur des transports a reçu 131 millions de dollars, dont 101,8 millions pour les routes; 17 millions de dollars pour les transports aériens;

/...

Tableau 2

Résumé des projets du programme de la seconde phase de la Décennie des transports et des communications en Afrique ayant bénéficié d'un financement, par secteur

Secteur	Nombre total de projets prévus		Financement obtenu 1984-1987				Total (en millions de dollars)	Pourcentage du coût prévu
	Nombre	Coût (en millions de dollars)	Sources extérieures (en millions de dollars)		Sources intérieures (en millions de dollars)	Total (en millions de dollars)		
			Initial	Révisé				
Transports								
Transports routiers	236	5 099	5 193	130	1 097	499	1 596	31
Chemins de fer	84	5 616	6 312	54	1 366	741	2 107	38
Transports maritimes	38	486	487	4	11	4	15	3
Ports	70	1 871	1 824	36	591	508	1 099	59
Transports aériens	94	923	1 000	42	80	179	259	28
Transports par voies d'eau intérieures	45	332	332	7	7	21	28	9
Transport multimodal	11	27	29	7	15	1	16	59
Total	578	14 354	15 177	280	3 167	1 953	5 120	38
Communications								
Télécommunications	215	2 685	2 774	87	414	175	589	22
Radiodiffusion	120	760	636	50	57	84	141	20
Services postaux	135	523	493	36	26	27	53	10
Total	470	3 968	3 903	173	497	286	783	20
Total général	1 048	18 322	19 080	453	3 664	2 239	5 903	32

/...

11 370 000 dollars pour des projets plurisectoriels et 860 000 dollars pour les ports. La Banque a également fourni 49,4 millions de dollars pour les télécommunications. Par rapport aux ressources précédemment allouées à ce secteur (pour l'exercice financier 1984/85), il y a eu une diminution de 47,7 % au cours des exercices 1985 et 1986.

113. Le cofinancement des projets financés par la BAD a été assuré par le Fonds d'affectation spéciale du Nigéria avec 9,9 millions de dollars; le FAFC avec 11,9 millions de dollars; l'Association internationale de développement avec 5 280 000 dollars; l'Aide publique au développement avec 4 710 000 dollars; le BNUS avec 5 710 000 dollars et la Norvège avec 2 820 000 dollars.

114. Outre le financement du Groupe de coordination du programme de la Décennie des transports et des communications en Afrique, le PNUD a continué à appuyer financièrement le développement des transports et des communications en Afrique dans le cadre de son quatrième cycle de programmation (1987-1991).

VI. FAITS NOUVEAUX ET PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES AU COURS DE L'ANNEE

115. En 1987, plusieurs faits nouveaux importants ont influé sur l'exécution du programme de la seconde phase de la Décennie des transports et des communications en Afrique ou y ont été liés. La sécheresse et la crise économique qui ont préoccupé les pays africains et la communauté internationale au cours des années précédentes sont restées au premier plan au cours de cette année également.

116. L'étude de faisabilité sur la mise en place du système régional africain de communication par satellite a commencé en 1987 sous la direction d'un comité spécial de coordination interinstitutions (CCII) qui a servi à uniformiser toutes les études et à fournir des informations sur le développement d'un système de télécommunication répondant aux besoins de l'Afrique pour les deux décennies à venir. Conformément à la résolution ECA/UNTACDA/Res.86/65 sur la mise en place d'un système régional africain de communication par satellite et à la décision du CCII, un bureau d'appui aux projets a été créé au siège de l'Union internationale des télécommunications et il est devenu opérationnel en mars 1987. En outre, des comités de coordination nationale multidisciplinaires ont été créés dans 48 pays africains, rattachés aux services nationaux des PTT et placés sous la direction d'un coordonnateur national chargé de diriger et de coordonner les activités des membres du Comité. Afin d'assurer l'uniformité des études nationales, le bureau d'appui aux projets a établi à l'intention des divers comités de coordination nationale des directives sur la façon dont doivent être menées les études nationales de faisabilité. Les directives ont été approuvées par le Comité de coordination interinstitutions sur la mise en place d'un système régional africain de communications par satellite à sa quatorzième réunion, tenue en juillet 1987 à Addis-Abeba. L'étude doit être achevée en 1988.

117. Conformément à la résolution ECA/UNCTADA/Rés.86/64 adoptée par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification à sa cinquième réunion, tenue à Harare (Zimbabwe) en mars 1986, qui reconnaissait le rôle important joué par les télécommunications dans le développement

/...

socio-économique et culturel de tous les pays, la Conférence africaine sur le développement des télécommunications s'est tenue à Tunis (Tunisie) en janvier 1987. La Conférence avait pour principal objectif de poursuivre les travaux de la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications et d'en adopter les recommandations en vue de satisfaire les besoins de la région africaine. A cet égard, la Conférence a formulé une série de recommandations concernant le développement des télécommunications en Afrique dans les cinq années à venir et au-delà. Ces recommandations préconisaient en particulier une action concertée sur tous les fronts : l'octroi par les banques de prêts à des conditions favorables; la fourniture par des organismes internationaux de développement comme la CEA et l'UIT de l'assistance technique nécessaire; la fourniture par les organisations intergouvernementales africaines de l'appui politique nécessaire à ce développement et l'application des recommandations par chacune des administrations africaines des télécommunications.
